COMPTE-RENDU
Groupe de Travail
Bonifications Handicap
21 mars 2017

Les élus du SNE34 étaient bien évidemment présents lors du groupe de travail du 21/03/2017 sur les bonifications accordées au titre du handicap (800 points) pour le mouvement départemental 2017.

91 dossiers à traiter
3 dossiers ont été remis hors délais, ils seront examinés plus tard pour une éventuelle bienveillance du DASEN mais les collègues concernés n'obtiendront pas la bonification de 800 points.

Le docteur Grimaldi est satisfait des délais. Il est étonné par le nombre de pathologies lourdes cette année.

Donner un avis avant les vœux est compliqué. **Cette année, les 800 points seront valables pour tout poste**.

Le SNE34 souhaite pour l'année prochaine que le groupe de travail puisse octroyer les 800 points uniquement sur certains postes en fonction des pathologies des collègues, comme cela se faisait les années précédentes.

Les collègues concernés peuvent nous contacter pour avoir davantage de renseignements.

Pour le SNE-FGAF
Matthieu Verdier
Dominique Rouah

ENSEIGNER
C'EST S'ENGAGER.